

# **Camp de jour Ado de la Municipalité de L'Ange-Gardien**

**Été 2018  
Ordre du jour  
Jeudi 14 juin 2018, 19h**

1. Présentation de l'équipe 2018
2. Calendrier de l'été
  - a. Sorties-vélo;
  - b. Sortie Bus de ville
  - c. Camping
3. Système de gestion;
  - a. Règles et fonctionnement;
  - b. Intimidation et violence;
4. Mon enfant doit toujours avoir
5. Santé et sécurité;
  - a. Allergies, problèmes de santé et maladies;
  - b. Objets perdus;
  - c. Objets interdits
  - d. Périodes de baignade;
  - e. Absence;
  - f. Départ.
6. Disponibilités et coordonnées;
7. Varia.

# 1. Présentation de l'équipe

**Coordonnatrice :** Karine Latulippe

**Animateur:** Frédéric Pearson

**Animatrice:** Priska Parent

## 2. Calendrier de l'été

À se référer au calendrier à la dernière page.

### A. Sorties-vélo

Les sorties-vélo consistent en des journées où chaque groupe part faire une excursion à vélo. Les sorties-vélo sont adaptées aux besoins et aux capacités du groupe. En cas de pluie, les sorties-vélo peuvent être annulées. Ces sorties permettent aux adolescents de se dépasser et de relever des défis avec leurs amis tout en découvrant leur région.

Il est de mise d'ajouter une bouteille d'eau supplémentaire (préférentiellement une bouteille d'eau réutilisable) lors des sorties vélos. Un sac à dos et un lunch adaptés aux excursions sont également suggérés.

### B. Sortie Bus de ville

Les sorties en Bus de ville consistent en des journées où le groupe part faire une sortie dans le centre-ville de Québec en utilisant tout simplement ce mode de transport efficace et rapide.

Le port de l'espadrille est obligatoire et l'ajouter une bouteille d'eau supplémentaire est de mise. Un léger sac à dos et un lunch adaptés à la sortie sont également suggérés.

### C. Plu Mobile

Les sorties en Plu mobile consistent en des journées où le groupe part faire une escapade culturelle sur la Côte-de-Beaupré et l'Îles d'Orléans en utilisant tout simplement ce mode de transport efficace et rapide.

Le port de l'espadrille est obligatoire et l'ajouter une bouteille d'eau supplémentaire est de mise. Un léger sac à dos et un lunch adaptés à la sortie sont également suggérés.

## D. Camping

Lors de l'été, une sortie camping sera proposée aux jeunes. Par contre, il est idéal de préparer ses repas en avance il est alors primordial de connaître les allergies de tout un chacun.

Si votre jeune ne peut pas participer à la journée camping, il devra rester à la maison. Tous nos animateurs seront au camping pour assurer la sécurité du groupe.

# 3. Système de gestion

## A. Règles et fonctionnement

Voici les règles à respecter au Camp de jour. Elles s'appliquent tout autant aux animateurs qu'aux enfants.

- J'exécute les directives données par mon animateur, mon assistant-animateur ou tout autre membre du personnel du Camp de jour
- Je respecte les autres dans mes propos. J'emploie un langage adéquat, sans paroles blessantes et sans menaces verbales
- Je respecte les autres dans mes gestes
- Je règle mes conflits sans violence, sans bataille et sans bousculade;
- Je respecte le matériel appartenant au Camp de jour
- Je respecte les aires de jeux et je garde l'environnement propre.

Une affiche simplifiée sera affichée à l'intérieur du local du Camp Ado.

Les animateurs et les enfants qui ne respecteront pas le *Code de conduite* se verront remettre des avertissements qui pourront éventuellement mener à une sanction.

## B. Intimidation et violence

Des conséquences sont appliquées immédiatement lorsqu'un enfant manifeste ce genre de comportement. Les parents des enfants impliqués sont immédiatement prévenus et une rencontre avec ces derniers et les enfants visés est organisée.

Les conséquences d'un acte de violence peuvent aller jusqu'à une suspension du camp de jour s'il met en danger la sécurité des autres enfants et/ou des animateurs.

Pour des comportements jugés moins graves, un système d'avertissement par les animateurs est mis en place.

## 4. Mon enfant doit toujours avoir

- Des vêtements appropriés (en fonction de la température qu'il fait *et de celle qu'il pourrait faire*);
- Lors des journées pluvieuses : Un manteau avec capuchon et/ou parapluie (!)
- Des chaussures appropriées (le port d'espadrilles est fortement suggéré; les sandales sont à éviter, *sauf pour se rendre à la piscine*)
- Des vêtements de rechange sont fortement recommandés (en cas de pluie, d'accidents, etc.);
- Un chapeau (pour prévenir les coups de chaleur)
- De la crème solaire (pour prévenir les coups de soleil)
- Un maillot de bain et une serviette de plage (pour les journées de baignades)
- Un sac en plastique pour remiser le maillot mouillé dans le sac à dos
- Un casque de vélo (lorsqu'une sortie-vélo est prévue pour la journée)
- Un cadenas à vélo (un vol n'est jamais survenu pendant une sortie-vélo, mais un cadenas peut toujours être utile).
- Un dîner froid ou un thermos \*\*\* aucune installation n'est disponible pour faire chauffer les dîners, ni aucune pour les entreposer au frais; pensez à mettre un *ice pack* dans la boîte à lunch de votre enfant; \* les aliments susceptibles de contenir des traces d'arachides sont interdits et seront confisqués pour la journée;
- Deux collations nourrissantes (une pour l'AM, une pour le PM)
- Une bouteille d'eau réutilisable (pour prévenir les coups de chaleur)

## 5. Santé et sécurité

### A. Allergies, problèmes de santé et maladies

Pour prévenir les allergies, toute nourriture contenant des traces d'arachides est **INTERDITE**. Si une telle nourriture est trouvée, elle sera immédiatement confisquée pour la journée et ne pourra être consommée pendant la journée.

Les animateurs s'assurent que les enfants mangent leurs collations et leur dîner respectif et qu'ils n'échangent pas de nourriture entre eux. Toutefois, aucune méthode n'est sans faille; c'est pourquoi il est important d'avoir une discussion avec votre enfant à ce sujet, pour prévenir les crises d'allergie.

Relativement aux EpiPens et autres médicaments, ceux-ci sont remis aux animateurs. Pendant les sorties, les animateurs responsables de l'enfant se chargent de les apporter et de les conserver avec eux. Quant à l'administration, à moins d'avis contraire signé par le parent, l'enfant doit être capable de se l'administrer lui-même.

Il est primordial d'aviser le coordonnateur de tout problème de santé de votre enfant.

Un enfant qui fait de la fièvre ou qui a une maladie contagieuse doit rester à la maison afin d'éviter toute contamination.

## **B. Objets perdus**

Il est fortement conseillé d'identifier **TOUS** les objets appartenant à votre enfant. Le Camp de jour n'est pas responsable des vols ou des pertes de ces objets.

Si votre enfant perd un objet non identifié et que cet objet est retrouvé par notre équipe, il sera immédiatement placé dans la boîte des objets perdus situés au Camp Ado au local polyvalent.

## **C. Objets interdits**

Pour prévenir les vols, les bris, les pertes et les accidents, les objets suivants sont interdits au Camp Ado :

- Des jouets de la maison et des objets technologiques (lecteur mp3, iPod, téléphone cellulaire, etc.)
- Des objets et des bijoux précieux ou qui ont une grande valeur sentimentale pour l'enfant
- De l'argent
- Des objets dangereux (briquet, canif, etc.).

## **D. Périodes de baignade**

Cette année, des périodes de baignade seront allouées au Camp Ado durant les semaines à la piscine municipale, située au 1 rue des Loisirs. Les animateurs demanderont aux jeunes d'apporter leurs maillots de bain en avance. Car les journées restent encore à déterminer.

## **E. Absence**

L'absence de votre enfant au Camp Ado doit être confirmée avec le coordonnateur au (418) 822-1244 ou par courriel au : [tjangegardien@hotmail.com](mailto:tjangegardien@hotmail.com).

Si votre enfant n'est pas présent lors de la période de prise des présences et que nous n'avons pas été avisés, nous communiquerons immédiatement avec vous.

## **F. Départ.**

Si, pour une raison quelconque, vous permettez à votre enfant de quitter le Camp de jour durant la journée, une autorisation écrite de votre part est nécessaire et doit être remise au coordonnateur.

Une autorisation écrite est également demandée afin que votre enfant puisse quitter avec une autre personne que celles inscrites sur son formulaire d'inscription. Elle doit être remise au coordonnateur.

Il n'y a pas de service de garde pour le camp ado. S'il doit attendre un transport après les heures du camp, il est redirigé au Centre des loisirs Gérard-Miotto avec l'animateur pour sa sécurité.

## **6. Disponibilités et coordonnées**

Pendant le Camp de jour, vous pouvez venir rencontrer le coordonnateur du lundi au vendredi, entre 9h à 16h tout dépendamment de la semaine. Son bureau est situé au 1 rue des Loisirs, L'Ange-Gardien.

Que ce soit pour contacter le coordonnateur ou signaler l'absence de votre enfant, un répondeur sera mis à votre disposition advenant le cas où elle serait occupée.

**Karine Latulippe**

**Coordonnatrice**

**Camp de jour de L'Ange-Gardien**

L'Oeuvre des loisirs de L'Ange-Gardien

*1, rue des loisirs*

*L'Ange-Gardien Qc G0A 2K0*

*Téléphone : 418 822-1244*

*Télécopieur : 418 822-2526*

[campdejour@langegardien.qc.ca](mailto:campdejour@langegardien.qc.ca)

[www.langegardien.qc.ca](http://www.langegardien.qc.ca)

## **7. Varia.**